COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Marennes, le 17 mai 2022

Nettoyage de 12 bancs conchylicoles

Afin de réduire la quantité de déchets plastiques ostréicoles échoués sur le littoral, le Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis, le Département de la Charente-Maritime et le Comité régional de la conchyliculture (CRC) s'engagent autour d'un programme de nettoyage de douze bancs ostréicoles abandonnés.
Au total, près de 100 hectares seront nettoyés d'ici fin 2023 afin de réduire la quantité de macro-déchets plastiques présents dans le milieu et d'améliorer la qualité des eaux.

Comment vont se dérouler les opérations de nettoyage ?

Déchets plastiques dans un banc ostréicole - © Monia Farhi

La première étape menée en 2021 par le Parc et le CRC a consisté à réaliser un diagnostic fin des surfaces à nettoyer et du type de moyens à mobiliser. Avec l'aide du service cultures marines de la DDTM 17, 12 bancs présentant des plastiques conchylicoles abandonnés ont été identifiés.
Les nettoyages, menés sous la maitrise d'ouvrage du Département de la Charente-Maritime, vont consister dans un premier temps à enlever les matériaux manuellement pour éviter la fragmentation et la diffusion de résidus plastiques provoquées par le passage des engins.
Dans un second temps, un ramassage mécanique des tables ostréicoles et des plastiques qui y adhèrent sera effectué, puis un dernier ramassage manuel des résidus (tables, plastiques) sera organisé.

L'ensemble de ces travaux d'enlèvement dans les 12 bancs se terminera en octobre 2023.

Situation géographique des 12 bancs conchylicoles abandonnés : 3 bancs sur les estrans de l'île de Ré (à Loix, La Couarde et La Flotte-en-Ré) ; 2 bancs au nord de la Rochelle (à Pampin et au Plomb) ; 3 bancs au sud de La Rochelle au droit des communes d'Aytré, Angoulins et Chatelaillon ; 2 bancs au sud de la Charente (autour de l'île Madame et sur Estrée), puis 2 bancs à l'ouvert de la Seudre sur les deux rives de Ronce-les-bains et Marennes-Plage.

Troisième banc nettoyé à La Rochelle

Depuis début mai 2022 et jusqu'en septembre 2022, les travaux d'enlèvement se déploient sur une superficie de 7,4 hectares au niveau du banc de « La Rochelle Pampin ».

Plan de la zone à nettoyer sur au droit de la commune de La Rochelle

Déchets plastiques sur le banc « La Rochelle Pampin » - © Monia Farhi

Des nettoyages réalisés dans le respect des habitats marins

La méthode utilisée vise à limiter les impacts des nettoyages sur les habitats marins à enjeux fort de préservation dans notre secteur au regard de leur importance écologique. Pour ce faire, ils seront réalisés de deux façons :

- en délimitant lorsqu'ils sont présents à proximité les **herbiers de zostères naines** qui seront contournés pour éviter leur piétinement et leur dégradation, et seront suivis avant et après les travaux d'enlèvement.
- et en effectuant des suivis, avant et après les travaux d'enlèvement, des **récifs d'hermelles** lorsqu'ils se sont développés sur les plastiques et les tables ostréicoles à évacuer.

Afin d'évaluer les effets positifs de ces enlèvements sur le milieu et la qualité de l'eau, des analyses de teneur en micro-plastiques et en polluants organiques persistants seront réalisées dans les sédiments et sur les récifs d'huîtres, avant et après les travaux sur 3 bancs concernés.

Ce projet de NETtoyage de bancs CONCHylicoles (NETCONCH), d'un budget de 1 100 000€, **est financé par le Parc naturel marin via le plan France Relance à hauteur de 800 000 €, par le Département de La Charente-Maritime pour 200 000 € et par le CRC 17 pour près de 100 000€.**

Financé par

GOUVERNEMENT
Liberté
Égalité
Fraternité

FRANCE RELANCE

Financé par l'Union européenne
NextGenerationEU

Contacts presse

Cécile Barreaud
Chargée de communication et de sensibilisation
06 99 87 84 98 – cecile.barreaud@ofb.gouv.fr

Parc naturel marin de l'estuaire de la Gironde et de la mer des Pertuis
3 rue Robert Etchebarne – 17320 Marennes
www.parc-marin-gironde-pertuis.fr

Muriel Tabary-Dumas
Conseillère en Relation presse
06 14 42 02 99 – muriel.tabary-dumas@charente-maritime.fr
www.la.charente-maritime.fr

Laurent Champeau
Directeur
06 30 52 41 21 – l.champeau@crc17.fr

Comité Régional de la Conchyliculture
Rue Sergent Lecêtre – BP 600002 – 17320 Marennes